



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 21765

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur certaines situations difficiles traversées par les personnes handicapées par suite de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition. D'une part, le nombre des auxiliaires de vie est trop faible pour permettre de répondre efficacement aux besoins de certaines personnes en situation difficile pour l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne. D'autre part, la prise en charge des aides techniques indispensables à l'autonomie des personnes handicapées repose sur un système aléatoire et facultatif, en l'absence de dispositions législatives. Il lui demande quelles sont ses intentions pour répondre à cette situation et améliorer les conditions de vie de ces personnes défavorisées.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21765

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1998, page 6354